

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alterner entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation prépare à exercer au domicile de particuliers, auprès de personnes de tout âge (enfants, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou convalescentes). Le titulaire apprend à organiser et réaliser l'entretien du logement et du linge en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement, et à établir une relation professionnelle de confiance avec le particulier employeur. Il développe les compétences nécessaires pour accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien : aide à la toilette, à l'habillage, aux déplacements, à la préparation et à la prise des repas, aux courses et aux démarches simples, en respectant les habitudes, les choix et le projet de vie de la personne. Il est formé à prévenir les risques, à réagir face aux situations d'urgence, à maintenir et stimuler l'autonomie physique et intellectuelle, et à favoriser le lien social. Il apprend également à relayer les parents dans la garde d'enfants à domicile, en définissant le cadre de l'intervention, en assurant la sécurité, l'hygiène, les repas et les activités d'éveil adaptées à l'âge, et en communiquant de façon adaptée avec l'enfant et ses parents.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le titre professionnel Assistant de vie aux familles est une certification de niveau 3. Il forme des professionnels capables d'intervenir au domicile pour entretenir le logement et le linge, accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien et relayer les parents dans la garde d'enfants, en favorisant l'autonomie, le bien-être et la sécurité des bénéficiaires.

MÉTIERS VISÉS

- Assistant de vie aux familles (ADVF)
- Auxiliaire de vie à domicile
- Aide à domicile auprès de personnes âgées ou handicapées
- Garde d'enfants à domicile

RÉSUMÉ DU MÉTIER

L'assistant de vie aux familles intervient chez des particuliers pour réaliser des tâches d'entretien du domicile et du linge, aider les personnes âgées, handicapées ou convalescentes dans les actes de la vie quotidienne (toilette, repas, déplacements, courses) et assurer la garde d'enfants à domicile. Il adapte son intervention aux besoins et projets de chaque personne.

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	—
---------	---

NSF	330t
ROME	K1304 - K1303 - K1305 - K1302
FORMACODE	44028 - 42056 - 44030
RNCP	37715

NOM DU CERTIFICATEUR

Date d'enregistrement de la certification : 11/07/2023

Date d'échéance de la certification : 05/07/2028

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délai est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414
// ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEUX DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
GPN - antenne Evreux	GRETA	Evreux	Eure (27)
GPN - antenne Val-de-reuil	GRETA	Fleury-sur-Andelle	Eure (27)
GPN - antenne Louviers	GRETA	Louviers	Eure (27)
GPN - antenne Vernon	GRETA	Vernon	Eure (27)
GCN - antenne Coutances	GRETA	Coutances	Manche (50)
GPN - antenne d'Alençon	GRETA	Alençon	Orne (61)
GPN - antenne d'Argentan	GRETA	Argentan	Orne (61)
GPN - antenne de Flers	GRETA	Flers	Orne (61)
GPN - antenne de l'Aigle	GRETA	l'Aigle	Orne (61)
GRM - antenne de Dieppe	GRETA	Dieppe	Seine Maritime (76)
GPN - antenne Elbeuf	GRETA	Elbeuf	Seine Maritime (76)
GRM - antenne le Grand-Quevilly	GRETA	Le Grand-Quevilly	Seine Maritime (76)
GCN - antenne le Havre - Françoise de Grâce	GRETA	le Havre	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
 L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.